



Le 30 mars 2017.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2017-2018

Les inscriptions scolaires se feront au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Du 3 avril au 5 mai 2017.

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- du certificat de radiation de la précédente école.

Pour la **classe maternelle**, les enfants devront avoir **au moins 3 ans** (nés au plus tard au 31 mars 2015).

Le Maire,



PAUDIERE Claude.